

Routes : échanges et commerce

Aperçu du projet

Au cours des dix prochaines années, le Manitoba sera reconnu comme une plaque tournante nationale du transport, reliant l'est à l'ouest et le nord au sud, et permettant une activité économique forte à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, afin d'améliorer la mobilité et la connectivité du transport, d'assurer la sécurité et la fiabilité du réseau routier, de permettre une expansion de l'industrie qui tire parti de l'économie diversifiée du Manitoba et de renforcer la résilience climatique.

La circulation de biens à l'échelle internationale, interprovinciale et régionale fait partie intégrante de l'économie du Manitoba, et le réseau routier de la province joue un rôle vital dans l'accès au marché. L'autorisation de transporter des charges plus lourdes sur nos routes permet de soutenir les entreprises manitobaines en nécessitant moins de déplacements et d'expéditions pour transporter les biens d'un emplacement à l'autre. Toutefois, cette hausse de poids nécessite des investissements additionnels dans les routes, les ponts et les ponceaux qui forment ces parcours, et il n'est pas économique que toutes les routes provinciales supportent les plus lourdes charges autorisées.

La grille proposée Parcours : Échanges et commerce se fonde sur le réseau existant de routes autorisant les charges les plus lourdes (limites de charge des camions) au Manitoba, fournissant aux Manitobains un accès fiable aux routes servant à la circulation de biens. Le réseau élargi proposé comprend des routes nord-sud et est-ouest clés pour les échanges (circulation interprovinciale et internationale des biens) et le commerce (circulation régionale des biens) qui soutiennent l'économie du Manitoba en améliorant l'accès des biens manitobains aux divers marchés.

L'objectif de ce projet est d'informer le public, les municipalités et l'industrie et d'obtenir leurs commentaires sur la planification et la priorisation des projets routiers au Manitoba, afin que nous puissions continuer à construire et à entretenir un réseau routier robuste qui soutient l'économie par l'accès aux marchés interprovinciaux et internationaux.

Aperçu des activités de participation

Dans le cadre de ces activités de participation, on a demandé au public et à l'industrie de donner leur avis sur la grille proposée de parcours d'échanges et de commerce, y compris sur les routes de la grille qui sont proposées pour la mise à niveau afin de permettre un chargement plus lourd sur les routes.

Une présentation de la grille proposée Parcours : Échanges et commerce était disponible pour examen sur ParticipationMB, puis les répondants ont été invités à remplir un questionnaire ouvert aux commentaires du 21 mai au 11 juin 2021. En plus du communiqué de presse du 21 mai 2021, les activités de participation ont été annoncées par le biais de lettres aux

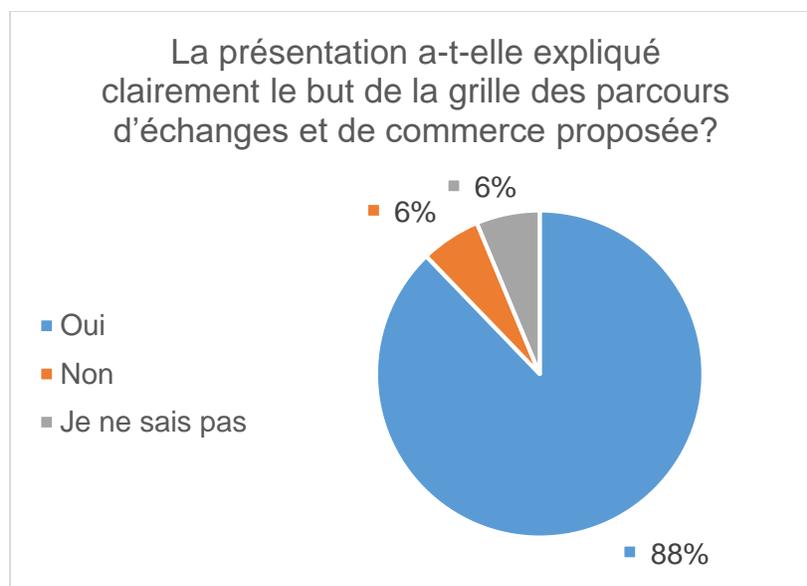
associations de l'industrie, d'une communication auprès de l'Association des municipalités du Manitoba et par le biais des médias sociaux.

La présentation a expliqué pourquoi une grille de parcours d'échanges et de commerce est nécessaire et a donné un aperçu des mises à niveau recommandées du réseau de routes autorisant les charges les plus lourdes. Le sondage sollicitait des commentaires au sujet de huit régions du Manitoba, ainsi que sur le plan du projet dans son ensemble.

Ce que nous avons entendu

Le site du projet ParticipationMB a été visité par 578 personnes et 287 personnes ont répondu au sondage. De plus, des intervenants de l'industrie (Manitoba Trucking Association et Keystone Agricultural Producers) et des intervenants des administrations locales (les conseils de la Première nation de Swan Lake et les municipalités rurales de Louise, Lorne, North Norfolk, Victoria, Stuartburn et Emerson-Franklin) ont répondu par courriel.

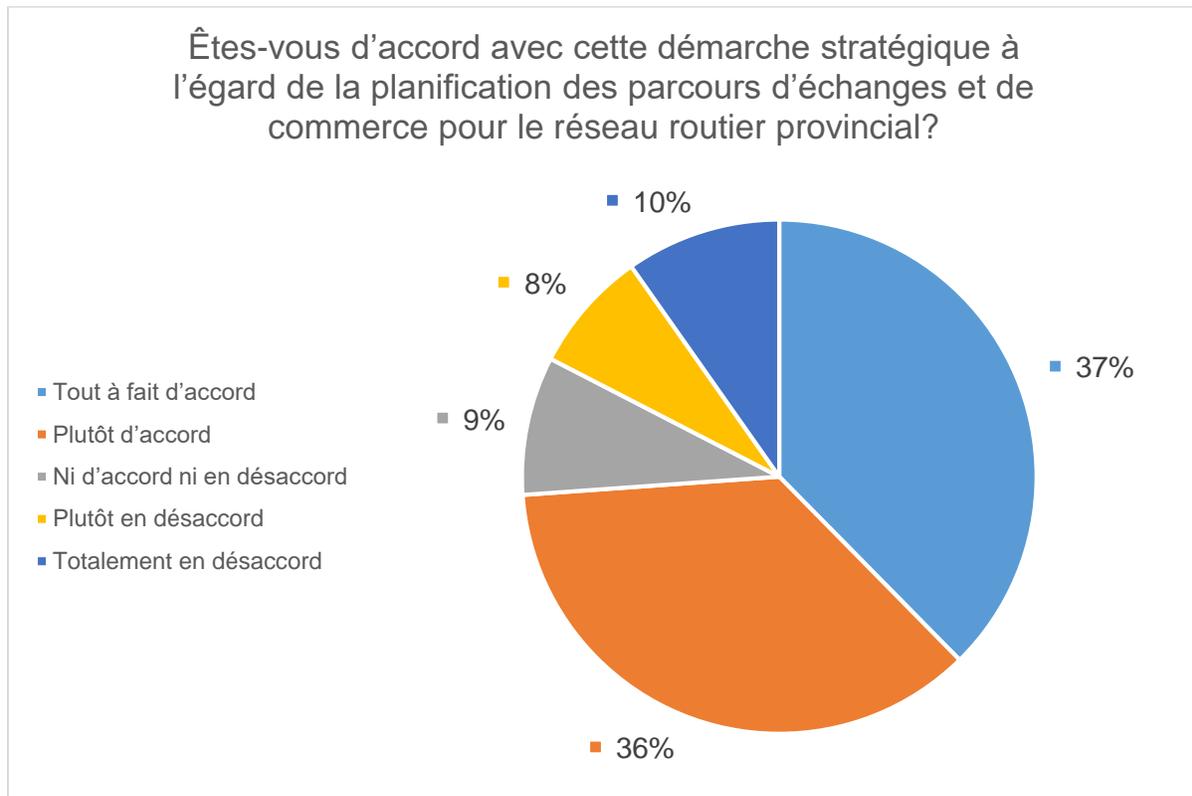
Parmi les répondants au sondage, 88 % (soit 252 répondants) ont indiqué que le matériel de la présentation publique communiquait clairement l'objectif de la grille proposée des parcours d'échanges et de commerce, 6 % (soit 17 répondants) n'ont pas trouvé le matériel clair et 6 % (soit 18 répondants) ne savaient pas.



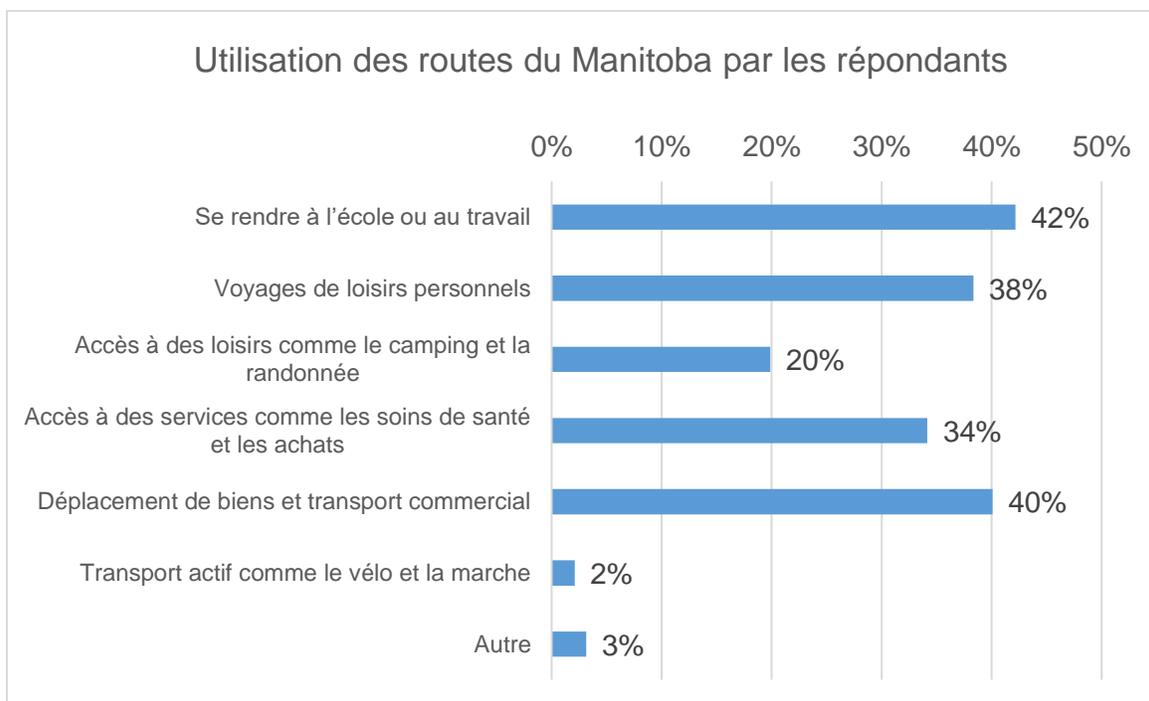
Certains répondants qui ont répondu « Non » ou « Je ne sais pas » ont fourni des détails supplémentaires sur les raisons pour lesquelles ils n'étaient pas sûrs ou ne pensaient pas que le matériel était clair. Beaucoup ont énuméré plus d'une raison, n'ont pas fourni de commentaires ou ont exprimé des préoccupations spécifiques concernant le plan du projet. Les principaux thèmes relevés par ces 35 répondants sont les suivants :

- plaidoyer en faveur de la modernisation d'une autoroute spécifique;
- plus de détails étaient nécessaires sur les différents aspects du projet;
- de meilleures données justificatives sont nécessaires;
- le matériel de présentation n'a pas été vu.

On a demandé aux répondants dans quelle mesure ils étaient d'accord avec cette approche stratégique de planification des parcours d'échanges et de commerce sur le réseau routier provincial. Parmi les répondants, 73 % (soit 212 répondants) ont indiqué qu'ils étaient plutôt ou tout à fait d'accord avec cette approche de planification des parcours d'échanges et de commerce, 9 % ont indiqué qu'ils n'étaient ni d'accord ni en désaccord, 8 % ont indiqué qu'ils étaient plutôt en désaccord et 10 % ont indiqué qu'ils étaient en désaccord avec cette approche.



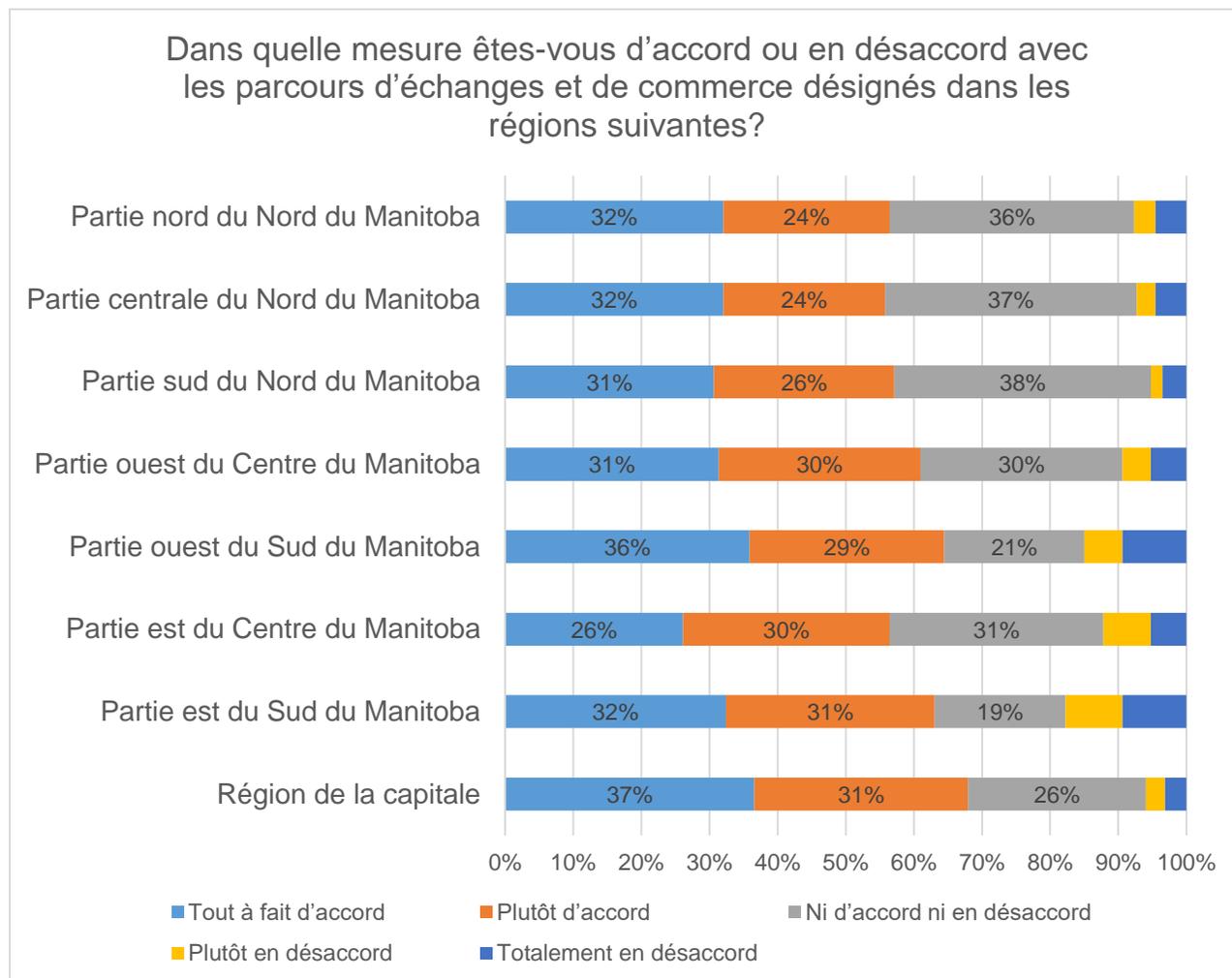
Parmi les répondants, 42 % ont indiqué qu'ils utilisaient les autoroutes du Manitoba pour se rendre à l'école ou au travail, 40 % pour le déplacement de biens et le transport commercial, et 38 % pour leurs déplacements personnels. D'autres réponses ont indiqué que les participants utilisent les autoroutes du Manitoba pour accéder à des services comme les soins de santé et les achats (34 %), l'accès à des loisirs comme le camping et la randonnée (20 %) et l'utilisation des transports actifs comme le vélo et la marche (2 %). Les répondants pouvaient sélectionner un maximum de deux options.



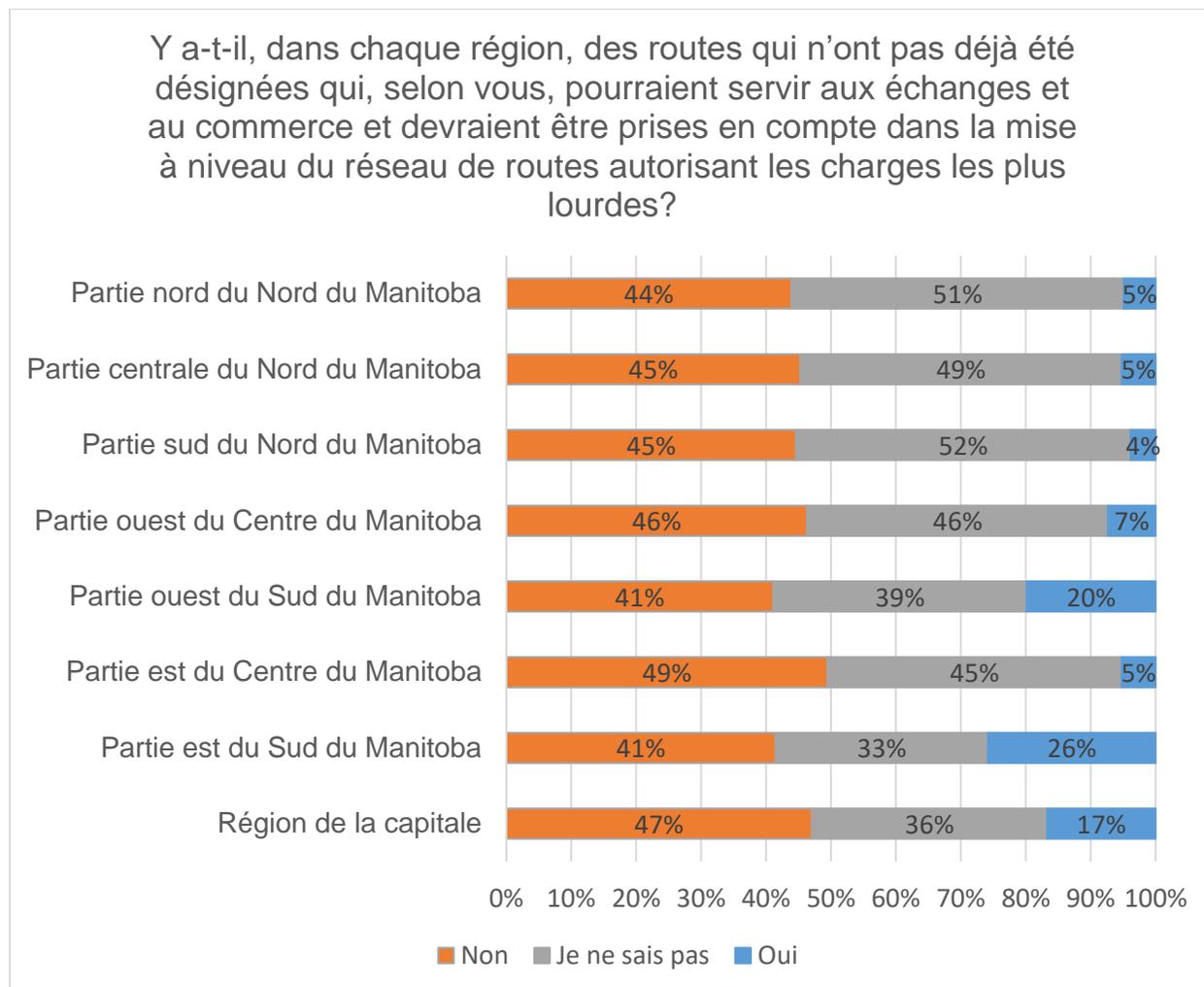
Les répondants ayant indiqué « Autre » (9) ont été invités à préciser leur intérêt dans la zone du projet. Les réponses comprenaient notamment :

- les déplacements liés au travail;
- le déplacement de matériel ou de marchandises agricoles;
- les échanges commerciaux.

La grille proposée des parcours d'échanges et de commerce a été divisée en huit régions. Pour chaque région, on a demandé aux répondants d'évaluer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec les autoroutes désignées comme parcours d'échanges et de commerce. Les répondants ont indiqué qu'ils étaient tout à fait ou plutôt d'accord avec les parcours d'échanges et de commerce désignés à un taux de 56 % à 68 % pour les huit régions.



Pour chacune des huit régions, on a demandé aux répondants s'il y avait des autoroutes non encore désignées qui, selon eux, servent à des fins d'échanges et de commerce et devraient être prises en compte dans la mise à niveau du réseau de routes autorisant les charges les plus lourdes du Manitoba.

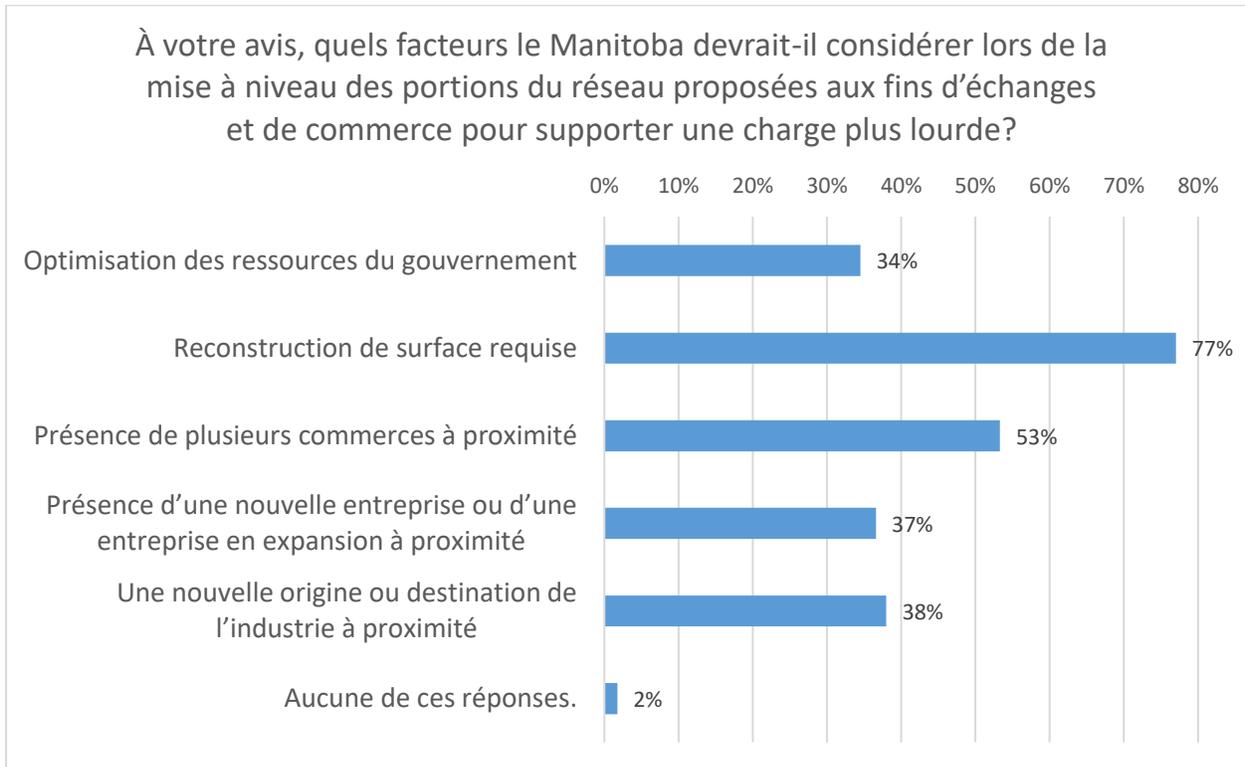


Les répondants qui ont répondu « Oui » ont eu l'occasion de formuler des commentaires sur les autoroutes qui, selon eux, devraient être ajoutées au réseau de routes d'échanges et de commerce. Au total, 168 réponses ont été reçues, dont 159 dans le cadre du sondage de l'activité de participation et 9 réponses de la part d'acteurs de l'industrie et des administrations locales. Les commentaires ont été analysés par région, de nombreuses réponses mentionnant plus d'une autoroute. Les autoroutes sont présentées dans l'ordre des réponses reçues, en commençant par les autoroutes ayant reçu le plus de réponses. Les autoroutes mentionnées à seulement deux reprises ou moins n'ont pas été signalées.

Les répondants ont suggéré d'inclure les autoroutes (ou sections d'autoroutes) provinciales suivantes dans la grille des parcours d'échanges et de commerce :

Région	Autoroutes désignées et/ou confirmées
Région de la capitale	<ul style="list-style-type: none"> • RPGC 15 • RPS 311 • RPGC 75 • RPGC 26 • RPS 248
Partie est du Sud du Manitoba	<ul style="list-style-type: none"> • RPS 201 • RPS 302 • RPS 305 • RPGC 12 • RPS 206 • RPS 210 • RPS 403 • RPGC 23 • RPGC 59 • RPS 200 • RPS 317
Partie est du Centre du Manitoba	<ul style="list-style-type: none"> • RPS 304
Partie ouest du Sud du Manitoba	<ul style="list-style-type: none"> • RPGC 34 • RPGC 23 • RPGC 5 • RPGC 3 • RPGC 18 • RPGC 21 • RPGC 24 • RPGC 83 • RPS 256
Partie ouest du Centre du Manitoba	<ul style="list-style-type: none"> • RPGC 45
Partie sud du Nord du Manitoba	Aucune route dans la partie sud du Nord du Manitoba n'a été désignée ou confirmée à trois reprises ou plus.
Partie centrale du Nord du Manitoba	<ul style="list-style-type: none"> • RPS 283 • RPS 287
Partie nord du Nord du Manitoba	<ul style="list-style-type: none"> • RPS 280 • RPS 391

On a également demandé aux répondants d'indiquer jusqu'à trois facteurs que le Manitoba devrait prendre en considération lors de la mise à niveau des portions du réseau proposées aux fins d'échanges et de commerce pour supporter une charge plus lourde.



Les répondants ont eu l'occasion de fournir des commentaires généraux ainsi qu'une rétroaction. Les commentaires ont été analysés et regroupés selon les thèmes clés qui ont émergé, avec de nombreuses réponses comprenant plus d'un thème. Les réponses qui ont été mentionnées dans 5 cas ou moins ne sont pas rapportées.

Occurrences	Thèmes clés
70	Plaidoyer pour l'inclusion d'une autoroute spécifique dans la grille Parcours : Échanges et commerce <ul style="list-style-type: none"> • RPGC 34 • RPS 201 • RPS 283 • RPGC 5
24	Commentaires indiquant la nécessité de réparer la surface des autoroutes existantes
17	Accompagnement général du projet
9	Suggestions sur la façon de hiérarchiser les mises à niveau : <ul style="list-style-type: none"> • donner la priorité aux mises à niveau du réseau de routes nord-sud autorisant les charges les plus lourdes; • évaluer les améliorations potentielles en fonction du retour sur investissement par rapport au PIB du Manitoba; • transférer la gestion des autoroutes moins fréquentées au gouvernement local.
8	Commentaires sur les parcours d'échange et de commerce susceptibles de profiter au tourisme
7	Remarques concernant la sécurité routière, y compris les exigences en matière de transport actif : <ul style="list-style-type: none"> • suggestion de paver les accotements des parcours d'échanges et de commerce.
6	Suggestions relatives aux aspects financiers et aux coûts : <ul style="list-style-type: none"> • tenir compte du type de circulation; • évaluer l'impact sur les entreprises; • facturer les utilisateurs commerciaux du réseau routier selon le poids de leur chargement ou l'itinéraire qu'ils empruntent.

Étapes suivantes

À l'avenir, nous allons :

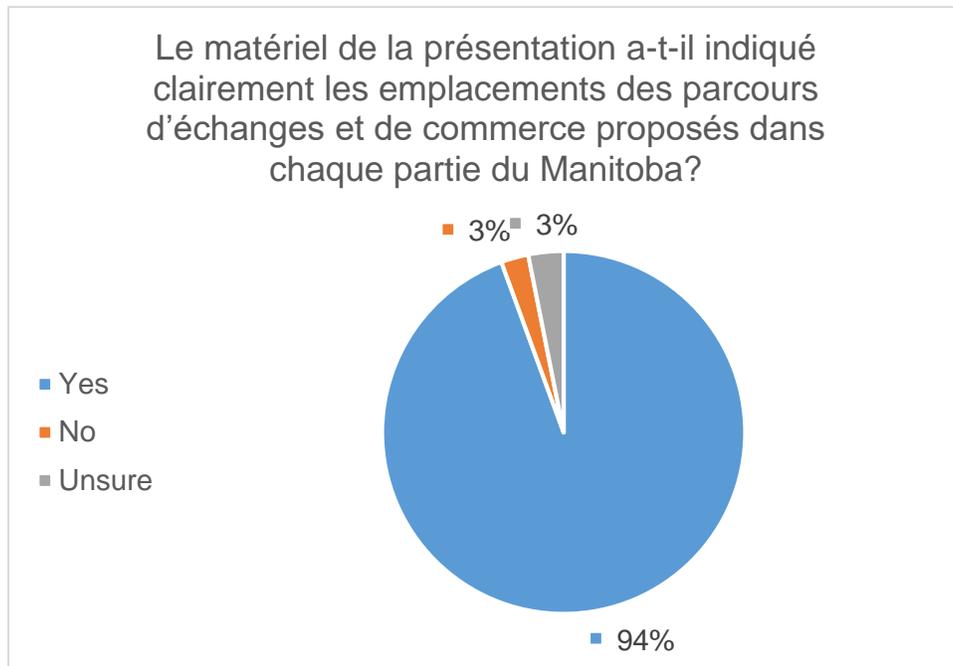
- examiner les commentaires du public sur les parcours d'échanges et de commerce;
- travailler avec le groupe de travail interministériel provincial pour terminer la grille
Parcours : Échanges et commerce;
- continuer de prioriser les améliorations des parcours d'échanges et de commerce dans les futurs plans d'immobilisations pour achever et entretenir ce réseau.

Vous avez des questions?

Veillez communiquer avec nous à l'adresse : cms-ipam@gov.mb.ca.

Résultats supplémentaires

Il a été demandé aux participants si le matériel de la présentation indiquait clairement les emplacements des parcours d'échanges et de commerce proposés dans chaque partie du Manitoba. Parmi les répondants, 94 % (soit 271 répondants) ont indiqué que le matériel de la présentation publique montrait clairement l'emplacement des parcours d'échanges et de commerce proposés dans chaque partie du Manitoba, 3 % (soit 7 répondants) n'ont pas trouvé que les emplacements étaient présentés clairement et 3 % (soit 9 répondants) ne savaient pas.



On a également demandé aux répondants de commenter leur intérêt pour le réseau routier du Manitoba. Les répondants au sondage pouvaient sélectionner plusieurs réponses.

